

1792 : la basilique de Saint-Denis démantelée

Que s'est-il passé dans le 93 pendant la période révolutionnaire française ?

Les archives départementales de Seine-Saint-Denis n'ont pas connaissance d'événements ayant eu lieu le jour même de la Révolution française, le 14 juillet 1789, en Seine-Saint-Denis. Mais, comme dans une grande partie de la France, des troubles ont éclaté dans le département pendant la période révolutionnaire. Un ouvrage, disponible en salle de lecture, aborde le sujet : *La Révolution en Seine-Saint-Denis* (dossier du service éducatif), 1989-1994, de Lucien Klausner.

Entre 1775 et 1789, les mauvaises récoltes ont entraîné la hausse des prix et la rareté des grains dans les villes du territoire. Sur les cahiers de doléances, « les pauvres nécessitent la diminution du prix du pain » ou des dispositions pour être soulagés financièrement. Quand la Révolution éclate, les indigents se forment en bandes de mendiants et

“ La lutte est particulièrement acharnée du côté de Romainville et Pantin ”

inquiètent les villageois : « le 25 juin 1791, Louis XVI, après sa tentative de fuite à Varennes, se heurte à des démonstrations d'hostilité sur la route du retour, de Bondy à Pantin ».

Le 11 juillet 1791, l'Assemblée proclame la « patrie en danger » devant la menace d'une invasion prussienne et fait appel aux volontaires. « Nombre de jeunes gens de l'actuelle Seine-Saint-Denis s'illustreront au combat, et particulièrement les volontaires de Saint-Denis à Valmy et à Jemmapes ».

En 1792, la basilique de Saint-Denis, symbole de la royauté, est démantelée : « sa couverture de plomb est enlevée ; l'année suivante, les mausolées sont déposés et les corps des rois exhumés. La basilique est transformée en Temple de la Raison ».

Les combats continuent à la fin de l'Empire et Paris capitule devant les armées alliées le 30 mars 1814. « La lutte est particulièrement acharnée du côté de Romainville et Pantin. A trois reprises, le village de Pantin est occupé et perdu par les troupes du général Compans ! » Le dernier combat avant capitulation se déroule sur la place Clichy. Après la décision des Prussiens, Autrichiens et Russes de rétablir les Bourbons sur le trône de France, Louis XVIII signe à Saint-Ouen la « Déclaration dite de Saint-Ouen », où il promet une Constitution libérale et le respect des libertés.



NOUVEAU GRAND PARIS ■ Trois maires PCF du 94 dénoncent un « déni de démocratie ».

Trois maires PCF du Val-de-Marne ont protesté le 10 juillet contre le nouveau projet de métropole du Grand Paris. Daniel Duvigneau, maire de Choisy-le-Roi et président de la communauté

d'agglomération Seine-Amont, Alain Audoubert, maire de Vitry et Pierre Gosnat, maire d'Ivry, ont évoqué un « déni de démocratie » dans un communiqué commun. « Ce projet nous ramène 50 ans en arrière : les communes sont le terreau de la démocratie française ». Selon eux, cette nouvelle métropole risquerait de transformer les communes de la Petite Couronne en « mairies d'arrondissements sans pouvoir de décision » en matière d'habitat, de logement, d'aménagement ou d'environnement. D'après le projet de gouvernement, ces compétences devraient être transférées à la future métropole (six millions d'habitants).

■ Les élus de Plaine Commune (93) opposés au projet. Lors d'un conseil extraordinaire qui s'est tenu le 10 juillet, les élus de Plaine Commune (plus grande intercommunalité d'Ile-de-France, avec neuf villes et 400 000 habitants) ont exprimé leur opposition au projet de métropole du Grand Paris. Son président Patrick Braouezec (élu de la FASE, une composante du Front de gauche) a appelé les élus à envoyer aux députés et au gouvernement un voeu selon lequel la nouvelle métropole « n'est pas recevable en l'état ».

Montreuil

Une monnaie pour donner la pêche à l'économie locale

Pour favoriser l'économie dans sa ville, l'association « Montreuil en Transition » lancera en septembre une monnaie locale : La Pêche. À l'heure des derniers préparatifs, Sébastien Yverneau, à l'origine du projet, présente l'initiative.



Écho : Comment avez-vous choisi le nom de la future monnaie locale de Montreuil : la Pêche ?

Bastien Yverneau : Nous avons mis en place un vote populaire, qui s'est déroulé le 22 juin pendant la fête de Montreuil : un événement marquant de l'année. Nous voulions absolument réaliser un vote physique, pour faire participer tout le monde.

La campagne participative

l'économie locale, soutenir les circuits courts, plus écologiques, développer les entreprises éthiques et contribuer au progrès social.

Une monnaie locale peut fonctionner partout ; il y a aujourd'hui entre 30 et 40 projets en France, qui vont de territoires ruraux à des villes, en passant par des zones qui couvrent tout un département, comme dans le Finistère (35).

En Ile-de-France, c'est peut-être plus facile de lancer une monnaie locale à Montreuil qu'ailleurs, car il y a ici un écosystème favorable : un tissu associatif très dense, un public très largement sensible aux questions de l'écologie et de l'économie solidaire, et une municipalité favorable à cette démarche.

Quels avantages pour les commerçants ?

Les commerçants pourront favoriser les filières courtes et les transactions sur le terri-

tion.

Quand la monnaie pourra-t-elle être mise en circulation ?

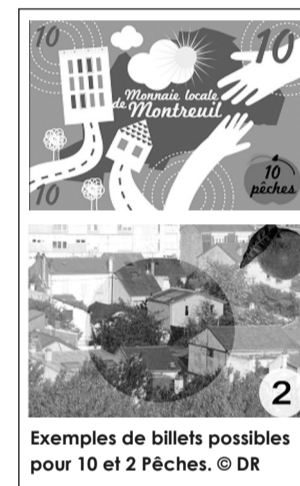
Nous espérons la lancer fin septembre 2013. Après le démarchage, ne reste que la mise au point du graphisme des billets et leurs impressions, courant août. Nous comptons imprimer 70 000 billets, soit 500 000 euros de valeur.

Quelles perspectives d'évolution espérez-vous pour la Pêche ?

Nous pensons que la Pêche peut s'étendre, au delà de Montreuil, dans la première couronne parisienne. Tout d'abord parce qu'elle est petite, elle s'étend sur un rayon de 50 km ; mais aussi parce que ces villes sont très connectées. Une amie Montreuilloise par exemple, travaille à Boulogne Billancourt (92). Ce serait encore mieux de pouvoir profiter de la monnaie partout.

Plusieurs collectifs des

villes limitrophes de Montreuil sont intéressés pour étendre la monnaie locale. Pour eux, cette démarche ne prendrait pas plus que trois mois. L'essentiel aura déjà été fait. Cette monnaie sera vraiment très présente au quotidien. Je pense qu'elle peut changer beaucoup de choses dans l'économie, notamment lutter contre la spéculation et la fraude fiscale.



“ Il y a à Montreuil un écosystème favorable ”

BASTIEN YVERNEAU

s'est déroulée en deux étapes : sur Internet, les gens pouvaient proposer des idées et déjà voter pour leur nom préféré parmi plusieurs proposés. C'était très ludique, plus de 80 noms ont été proposés et on a enregistré 1 000 votes.

Ensuite, les trois noms qui ont connu le plus de succès ont été soumis au vote du 22 juin. Ce fut une bonne expérience de démocratie locale et participative.

Pourquoi une monnaie locale peut-elle fonctionner à Montreuil ?

Les buts d'une monnaie locale sont multiples : favoriser

la monnaie tourne entre adhérents, qu'ils soient consommateurs, commerçants, fournisseurs... Les entreprises commerciales ou autre peuvent aussi convertir la monnaie en Euro, mais un taux de 5 % sera prélevé à chaque fois.

Nous sommes en train de démarcher les particuliers et les commerçants du centre-ville. Beaucoup sont intéressés. L'idée sera ensuite de s'étendre à tout Montreuil. Cette étape prend du temps, nous y allons progressivement : nous sommes 20 bénévoles. Nous n'avons pas encore fait signer de conven-

LES MONNAIES LOCALES, COMMENT ÇA MARCHE ?

Les monnaies locales, plus couramment appelées Monnaie à usage solidaire écologique (Muse), sont des monnaies parallèles, tolérées par la loi, qui existent depuis les années 1990 en France. Affectée à un territoire particulier, elles restent une monnaie complémentaire locale et ne remplacent pas l'Euro. Son usage n'est pas obligatoire.

Les adhérents à l'association qui porte le projet peuvent convertir leurs euros en Muse, sous forme de coupons de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 Muses, qu'ils peuvent se procurer dans des comptoirs d'échanges. Le taux de conversion est de 1 pour 1 (1 Muse = 1 Euro). Ils peuvent ensuite utiliser cette nouvelle monnaie chez les prestataires et commerçants partenaires. D'autres « bons d'échanges » ou « monnaies affectées », comme par exemple le « chèque-déjeuner », sont davantage connus. Pour les commerçants, une somme de 1 000 euros en Muse correspond à 1 000 euros en caisse. La France compterait 17 monnaies locales.

Ce qu'en pensent les commerçants

L'association « Montreuil en Transition » démarche actuellement commerçants et habitants de Montreuil, pour promouvoir la nouvelle monnaie locale de la ville : La Pêche. Elle devrait voir le jour en septembre.

Dans le centre-ville, à la Boucherie-Rôtisserie de la mairie, le gérant « attend d'en savoir un peu plus » avant de se prononcer. « J'en ai entendu parler, mais j'aimerais savoir comment se fera la

distribution et comment nous pouvons être remboursés en euros en utilisant La Pêche. »

Un peu plus loin, au Meli-Melo, Hedi Aljene, Président de l'Association des commerçants du Coeur Historique de Montreuil, reste sceptique. « On a déjà du mal avec l'Euro », commence-t-il. « Je pense que c'est pénaliser le citoyen que de lui faire utiliser une monnaie parallèle. Et puis, pour moi, en tant que

commerçant, cela me semble plus compliqué à gérer. Je ne veux pas avoir des euros dans une poche et des Pêches dans l'autre. »

Momo, employé à l'Alimentation générale, juste derrière la mairie, salue l'initiative : « Nous venons d'accepter les tickets restaurant, alors pourquoi pas la Pêche, dans la foulée ? Surtout si les autres commerçants autour de nous adhèrent. On serait bête de ne pas le faire ! »